

Cérémonie des Vœux 2019

Présentés par Gérard Castet, Maire, dimanche matin à la salle des fêtes



Cérémonie des Vœux 2019

Mesdames, Messieurs, Chers amis, Bonjour, Je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir répondu à l'invitation du conseil municipal. Je suis très heureux avec mes collègues élus qui m'entourent de vous accueillir pour partager avec vous ce moment de convivialité.

Cette cérémonie des vœux est en effet avant tout un moment d'échanges et de partage.

Mes collègues du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour l'année 2019. Des vœux de santé en priorité car la santé est un bien tellement précieux, et des vœux de bonheur et prospérité.

En cette période de festivités, comment s'extraire complètement du contexte national ou international même si ici en milieu rural nous nous sentons à l'abri des manifestations et des scènes de violences qu'ont connues dernièrement Paris et certaines grandes villes françaises.

La mobilisation des gilets jaunes a mis en avant les maux profonds qui rongent notre pays. Je me suis largement exprimé dans le dernier bulletin Municipal sur ces événements, je n'y reviendrai pas.

Les inondations sans précédent dans l'Aude et le Gard ont également fait l'actualité. Des villages anéantis par les eaux, des familles qui, en l'espace de quelques minutes, ont tout perdu. Cela peut paraître irréel pour nous, habitants de Beaumarchès, dont le village perché sur la hauteur domine la vallée de l'Arros. Il y a tout de même quelques maisons situées dans la zone inondable. A ce sujet, l'Etat nous a fait un cadeau empoisonné en confiant aux communautés de communes, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). A partir de 2020, les communautés de communes devront gérer et surtout financer les travaux qui incombaient auparavant à l'Etat (entretien des digues, des berges des rivières etc...)

Comment cela va se traduire ? Lorsque vous recevrez votre taxe foncière à payer, vous aurez une colonne intitulée GEMAPI qui augmentera votre montant à payer (que vous soyez en zone inondable ou non).

Nous vivons une période compliquée, au niveau national bien sûr, mais également au niveau communal. Il nous est de plus en plus difficile de prévoir et surtout de financer certaines dépenses d'investissement car les subventions se font rares et les dotations de l'Etat fondent comme neige au soleil.

Même si nous n'avons plus la compétence, assurée par la communauté de communes, nous sommes toujours très vigilants sur le fonctionnement de notre école dont l'effectif est stable avec 73 élèves.

Nous suivons également de très près le fonctionnement du centre de loisirs dont les effectifs se maintiennent à un haut niveau puisque ce sont en moyenne 21 enfants qui fréquentent quotidiennement le centre. Il faut reconnaître que la directrice du centre et les animateurs proposent des activités en parfaite adéquation avec les souhaits des enfants et des parents parmi lesquels plusieurs adultes bénévoles, membres du Conseil d'administration de l'Association « les Farfalous », donnent de leur temps pour le bien de nos enfants. Il faut protéger et donner la parole à notre jeunesse, c'est elle en effet qui fera le Beaumarchès de demain.

Je ne vais pas revenir en détail sur les travaux réalisés en 2018 car ils ont été listés sur les deux derniers bulletins Municipaux. 67 000 € ont été investis cette année sur la voirie communale et 50 000 € sur les bâtiments communaux.

Au niveau état civil, nous avons enregistré neuf décès :

Arlette HATTSTATT le 6 janvier, Georges GASPAROU le 20 avril, René DRAPIER le 26 Juin, Pierre ROMION le 11 septembre, Camille CAZENEUVE le 16 octobre, Jean-Michel FOURES le 24 octobre, Marguerite DUBERNET le 26 octobre, Charles HATTSTATT le 25 Novembre et enfin Gaston PEYRET le 14 décembre. Marguerite DUBERNET âgée de 98 ans et Charles HATTSTATT âgé de 94 ans étaient les 2 doyens de notre commune. Désormais ce sont Juliette PEFFAU âgée de 94 ans et Albanie AURENSAN âgée de 93 ans qui sont les 2 personnes les plus âgées de notre commune.

Trois mariages ont été célébrés à la mairie de Beaumarchès :

- LIENARD David et NGADJI Edwige le 27 janvier
- SEMENT Renald et BLANCOT Amélie le 5 mai
- BOUJENAH Bruno et PRUNET-FOCH Ingrid le 5 septembre

Cinq naissances sont venues égayer cinq foyers de la commune :

- VILLE Kelya le 8 janvier
- LAFFERIERE Maël le 17 janvier
- ZIEGLER DELSUC Sayan le 7 mars
- DASTE Clément le 23 Avril
- BUIGNET MAFFRE Hélya le 11 juillet
- CASTET Gabin le 19 octobre

Je constate avec beaucoup de plaisir que mes appels répétés pour que les jeunes couples aient des bébés pour étoffer l'effectif de notre école, ont été entendus puisque deux membres du conseil municipal (Xavier BUIGNET et Fabrice DASTE) ont montré l'exemple. Je suis comblé puisque mon fils Benoit et ma belle-fille Christelle ont également entendus mon intervention lors des vœux 2017.

Gabin CASTET est le plus jeune administré de Beaumarchès et son arrière-grand-mère Juliette PEFFAU est la doyenne.

Quels travaux pour 2019

Bien que le budget 2019 ne soit pas voté et les dotations de l'état ne soient pas connues, nous avons envisagé de modifier le chauffage de la salle des fêtes en remplaçant la chaudière à fioul par une pompe à chaleur réversible qui soufflerait le chaud l'hiver et le frais l'été. Nous sommes en attente des réponses aux demandes de subventions que nous avons demandées. Suivant les attributions obtenues, les travaux seront programmés ou pas.

Nous avons également prévu de faire quelques travaux d'isolation et de modification du mode de chauffage de certains logements communaux soumis à la location.

Les travaux voirie devraient avoisiner encore cette année les 50 000 € mais le budget 2019 déterminera notre capacité à investir ou non.

« Votre commune est animée, elle est dynamique il se passe toujours quelque chose, ». C'est le regard et les réflexions que font les personnes des communes voisines ou celles de passage. Ce dynamisme, nous le devons aux différentes associations de la commune et aux nombreux bénévoles qui s'impliquent pour que vive Beaumarchès.

Les membres du Comité des fêtes bien sûr qui sont au centre de cette animation avec l'organisation de la fête locale, du tue cochon, du vide grenier, de la soirée « coustous » de porc, du réveillon de la Saint Sylvestre etc... mais aussi les membres des autres associations. Le Val d'Arros Adour (football) avec à sa tête son Président le Beaumarchésien, Daniel PELLEFIGUE. Tous les petits footballeurs du territoire jouent sur le terrain de la commune. Je souhaite saluer l'investissement du Président et des bénévoles qui viennent de mettre en place un éclairage tout neuf, ce qui permettra à nos jeunes footballeurs de s'entraîner en soirée. Bravo Messieurs. Les membres du Val d'Arros ont réalisé les travaux, la commune a financé les nouveaux projecteurs. La société de chasse qui en plus de réguler la faune sauvage (sangliers, chevreuils, renards...) organise deux repas sur l'année, le club de tennis dont vous avez pu apprécier les bons résultats en tournoi sur le dernier bulletin municipal sans oublier les cours dispensés aux enfants et adultes (hommes et femmes), tous les samedis matins. Le club de marche toujours aussi dynamique qui organise des sorties chaque samedi matin et a permis à cinq adhérents, dont deux de notre commune, de fouler les chemins de Compostelle du Puy-en-Velay à Espalion, 200 kms parcourus en six jours. La gym volontaire avec deux séances par semaine suivies par plus d'une trentaine d'adhérents, le club du 3ème âge qui permet à nos anciens de se retrouver tous les mardis après-midi. Sans oublier les Farfalous, l'association familiale, le yoga tous les vendredis soir, et le foyer culturel qui pour les raisons invoquées dans le bulletin municipal a décidé de reporter à 2020 le spectacle initialement prévu en 2019. Ce sera la 3ème fois que les organisateurs dérogeront à l'habituel rythme des deux ans. Mais ce n'est que partie remise. La troupe de théâtre, troupe d'Eustache qui joue chaque année une nouvelle pièce à guichet fermé et qui se produit dans différentes communes du territoire.

C'est un secret de polichinelle, je suis personnellement très attaché à l'école qui forme les hommes et les femmes de demain, aussi je souhaite souligner l'action de nos enseignants pour la qualité et la diversité de l'enseignement proposé à nos petits Beaumarchésiens tout en les sensibilisant au respect des règles et aux gestes essentiels pour préserver l'environnement. Merci et bravo à l'équipe enseignante.

Cette cérémonie des vœux est pour moi l'occasion de remercier et féliciter pour la qualité du travail les employés communaux des services techniques (on me dit souvent que notre commune est propre et accueillante), le personnel d'entretien et le personnel administratif, secrétariat et agence postale pour la qualité de l'accueil et de leur disponibilité auprès des administrés.

C'est également l'occasion de saluer et remercier les chefs d'entreprises de la commune, les artisans et les commerçants qui participent activement à la vie de notre commune, par leur activité, l'animation de la commune, mais aussi par les emplois qu'ils proposent.

Cette année encore, j'ai souhaité associer à cette cérémonie des vœux nos gendarmes représentés par le major Bréant, commandant de la communauté de brigade de Plaisance-Marcillac et nos sapeurs-pompiers en la personne du lieutenant Pascal Sopena, chef de corps des sapeurs-pompiers de Plaisance car ils représentent deux corporations que l'on sollicite prioritairement dès que nous avons des problèmes et parce qu'ils sont, au même titre que la police, très sollicités en cas d'accident, de disparition, d'incendie ou d'inondation. Leur tâche n'est pas facile mais tellement utile et rassurante pour la population. Merci à eux pour leurs différentes interventions sur notre commune tout au long de l'année écoulée et merci également d'avoir répondu à notre invitation.

Enfin je souhaite rendre hommage à tous mes collègues élus du conseil municipal qui incarnent l'engagement d'une équipe municipale au service de leurs concitoyens. Une équipe soudée et solidaire au service de tous. Je ne peux terminer mes propos sans saluer et souhaiter la bienvenue à toutes les personnes nouvellement installées sur la commune. Je leur dis : Vous avez fait le bon choix, participez aux activités et animations en place sur notre commune. Intégrez la vie associative de notre commune. Exemple : Monsieur Lowie (quartier Lasserre) qui organise un voyage au Japon pour les Beaumarchésiens qui le souhaitent.

Je terminerai mes propos en ayant une pensée pour les personnes de la commune qui sont souffrantes ou hospitalisées, je leur souhaite un prompt rétablissement.

Enfin, je vous souhaite à toutes et à tous de passer une très bonne année 2019, santé bonheur, réussite dans vos projets.

Bonne année à toutes et à tous. Vive BEAUMARCHÈS.

Nous allons passer à la partie la plus agréable de cette cérémonie grâce à l'apéritif qui vous sera servi par mes collègues du Conseil municipal.



SAM_2024.JPG



SAM_2027.JPG